

**BASSINS.** — Les élections de dimanche. — (Inf. part.). — Elections municipales : Au premier tour, M. Paul Genevay a été élu municipal par 64 voix contre 24 à M. Edouard Reboux.

Election du syndic : M. Paul Genevay est élu par 64 voix contre 25 à M. Maurice Badel.

Le nouveau syndic, M. Paul Genevay, est né en 1899. Il est le fils de M. Edouard Genevay, le sympathique greffier de paix du cercle de Begnins. Il a suivi le collège d'Orbe puis fréquenté l'école d'agriculture de la Ruti. Dans son village, il fit partie de la commission de gestion, puis de la commission scolaire. Il préside en outre les sociétés de tir et de chant.

Aujourd'hui, comme syndic d'une des principales communes forestières du pied du Jura, M. Paul Genevay est le digne successeur du regretté Julien Genevay, son oncle.

Tous nos vœux l'accompagnent pour une carrière longue et fructueuse.

Fait intéressant et digne d'être relevé car il est exceptionnel : Mme Marie Genevay, la mère du syndic défunt, a vu successivement son mari, son fils et son petit fils remplir les fonctions de syndic.